

La personnalité de la filière

Didier Vagnaux, 33 ans au service du chanvre chez Interval



Président du groupe Interval depuis 1993, à l'aube de la retraite Didier Vagnaux vient de passer la main à Pierre-Étienne Finot. Très impliqué dans le chanvre, il était également administrateur à la FNPC et à InterChanvre. « *Le développement de la filière chanvre au sein du groupe Interval n'est pas l'œuvre d'un seul homme, mais le fruit de l'engagement collectif du conseil d'administration et de l'investissement du directeur, Philippe Guichard* », tient à préciser Didier Vagnaux. À la tête de ce collectif, il a participé à l'arrivée du chanvre chez Interval, « *une réponse aux évolutions de la Pac* », à la création de la filiale Eurochanvre en 1994 et de l'usine de défibrage. « *Nous avons dû surmonter de nombreuses difficultés tant au niveau de la récolte que du défibrage.* » En 2001, Interval crée AFT Plasturgie avec La Chanvrière de l'Aube pour intégrer des fibres végétales dans la plasturgie. Suite au retrait de La Chanvrière, Interval poursuit seul puis scelle un partenariat avec l'équipementier automobile Faurecia pour créer APM en 2015. « *Au fil du temps, les débouchés ont gagné en technicité en passant de la papeterie de luxe à la plasturgie automobile et au chanvre textile cotonisé pour la fibre, du paillage et de la litière au béton de chanvre pour la chènevotte. Le chènevis, au départ destiné à l'oisellerie et à la pêche, est maintenant destiné à l'alimentation humaine. Aujourd'hui, 1 500 HA de chanvre sont produits par 120 producteurs environ. Si la rentabilité et les débouchés sont bien présents, l'extension des surfaces se heurte à des contraintes de main-d'œuvre sur des exploitations de plus en plus grandes cherchant à simplifier leur organisation.* »

Congrès All Hemp 2026



Cette newsletter fait écho au 3^e Congrès All Hemp, temps fort de la filière chanvre industriel tous les trois ans organisé par InterChanvre. Les 12 et 13 janvier derniers, ce congrès développait tous les atouts environnementaux du chanvre et de leurs valorisations au bénéfice des producteurs. C'est pourquoi l'Académie du Climat, lieu emblématique des impacts environnementaux hébergeait en ses murs ce très bel événement.

Retour sur les moments forts de ces deux journées.

Un Congrès 2026 sous le signe de la nouveauté

- Le chanvre était présent sous toutes ses formes lors de ce congrès, au cœur des interventions bien sûr avec **des intervenants jamais vus à All Hemp** comme Emmanuelle Cosse (Présidente de l'Union Sociale pour l'Habitat), Fanny Foreau (Responsable des achats et des partenariats pour les matériaux biosourcés chez Bouygues Construction), Jacques Baudrier (adjoint à la maire de Paris en charge du logement et de la transition écologique du bâti), mais pas seulement. En tout 60 intervenants français et étrangers se sont succédé au micro.
- L'**exposition Chanvr'Art** a sublimé le chanvre en 2D ou 3D via des œuvres remarquables d'artistes qui pour certains ont exposé au Grand Palais : Nicolas Pinon, laqueur décorateur indépendant (« Entropie » à base de fibres et poussières de chanvre), Niki Stylianou, sculptrice, peintre et designeuse (« Arbre de Lumière » et « Forêt de chrysalide » à base de filasse de chanvre), Yannick Masson, plasticien scénographe (œuvre à base de géotextile), Jean-Marie Pierret, peintre (peinture sur du géotextile), Paul Huchede & Inès Adam, Atelier DAMA (« Étreinte », « Aurore » et « Sémaphore » à base de fibres de chanvre) et l'École nationale supérieure de création industrielle (maquette à base de fibres de chanvre). Certaines des œuvres sont également achetées par le Mobilier National.
- Une **magnifique vidéo avec une musique originale** a été spécialement créée pour le Congrès et les acteurs de la filière.

Voir la vidéo du Congrès

- Le **nouveau guide de culture** du chanvre, le **lexique de la filière chanvre** ainsi que la synthèse de l'**ACV du chanvre cotonisé** français récemment finalisée ont été remis aux participants.

Retrouver les publications sur le site InterChanvre

- Lors de l'atelier « Construction », les spécialistes de la construction ont pu **visiter des bâtiments en béton de chanvre** avec des références fournies par la Mairie de Paris.
- Un **atelier** a également été dédié à la **dynamique territoriale** française et internationale autour du chanvre avec des témoignages de l'Alsace, Charente-Maritime, Normandie, des Landes, mais également d'Afrique du Sud, du Québec et d'Allemagne.
- Les **photos du Congrès** sont accessibles sur le site internet d'InterChanvre dans votre espace participants.

Des surfaces et des marchés en pleine expansion

« La dynamique de la filière est excellente avec des surfaces de chanvre françaises multipliées par trois ces dix dernières années pour atteindre 24 600 ha, soulignait **Franck Barbier, président d'InterChanvre** en ouverture du 3^e Congrès All Hemp de la filière. Notre objectif est de doubler les surfaces dans les cinq prochaines années, malgré un contexte international compliqué. » La France est le 2^e producteur mondial alors que les surfaces mondiales ont diminué ces dernières années après la bulle du marché du CBD. Plusieurs débouchés sont en forte progression en France : l'alimentation humaine qui est passée de 15% des graines produites à 42% en 8 ans, la construction en béton de chanvre avec une hausse des volumes de 16% par an. Concernant les fibres, le débouché textile progresse de 10% des fibres produites à 14%, de même que le géotextile qui atteint 4%. Les volumes d'isolants en chanvre sont stables et les isolants biosourcés représentent 11% des parts de marché des isolants en France. Pour lever toute ambiguïté, depuis janvier 2024, InterChanvre a écarté les fleurs et feuilles (marché de la molécule) du périmètre de l'interprofession du chanvre industriel.

Débouchés

Une plante valorisée entièrement

« L'objectif de la filière est d'assurer une valorisation optimale de chaque composant de la plante pour garantir la meilleure rémunération possible des agriculteurs, soulignait **Philippe Guichard, président de l'Union des Transformateurs de Chanvre (UTC)**. En 30 ans d'existence, nous avons créé le label « Chênevis français », développé l'utilisation des fibres en plasturgie, valorisé les poussières en méthanisation et le projet Chaber, actuellement en cours, permettra de valoriser la chènevotte grise. Concernant le chènevis, la filière oriente sa stratégie vers la boulangerie artisanale, en se focalisant sur la viennoiserie, en devenant fournisseur de solutions et de recettes pour les artisans. » C'est dans ce contexte que l'atelier Alimentation du 2^e jour du Congrès a eu lieu au Syndicat des Boulangers du Grand Paris avec Stéphane Treuiller, artisan boulanger, champion de France en Boulangerie 2011. « La filière déploie également des efforts constants pour faire reconnaître les vertus environnementales du chanvre. Mais malgré son caractère exemplaire, les démarches auprès de l'administration et de l'Inrae pour obtenir un Certificat d'économie de produits phytosanitaires (CEPP) se heurtent à une forme d'inertie bureaucratique. »

Construction

Quels leviers pour développer la construction durable ?

Une filière intégrée

« La filière de la construction en chanvre repose sur une intégration verticale complète, des producteurs de matières premières jusqu'aux metteurs en marché : c'est sa signature, rappelle **Nathalie Fichaux, directrice d'InterChanvre**. Cela permet de répondre aux sollicitations de grands donneurs d'ordres. Un exemple : Grand Paris Aménagement projette la réalisation d'un million de mètres carrés de plancher à l'horizon 2030. La filière est en mesure de calculer la surface agricole de chanvre nécessaire et de planifier sa mise en culture. C'est cette corrélation directe entre les besoins de la construction et la production agricole qui soutient la croissance actuelle de la filière. »

Des programmes de recherche structurants

« Trois programmes de recherche majeurs sont actuellement déployés », précise **Guillaume Delannoy, vice-président de Construire en Chanvre** et responsable développement industriel et étude de FRD-Codem. Le **programme NeccITE** se concentre sur l'isolation Thermique par l'Extérieur (ITE), méthode actuellement hors du cadre normatif des règles professionnelles, bien que des réalisations exemplaires existent déjà. Des essais de résistance à l'humidité et à la pluie battante sont en cours afin d'élaborer des guides pratiques pour accompagner les maîtres d'ouvrage et, à terme, intégrer l'ITE préfabriquée au corpus réglementaire de la filière. Le **programme Pythagore** se concentre sur la régulation hygrothermique particulière du béton de chanvre pour corriger les méthodes de calcul actuelles qui ne reflètent pas ses performances réelles, tant sur le plan technique qu'économique. L'ambition de Pythagore est de convertir ce savoir scientifique en données pour les bureaux d'études et de les utiliser pour un travail d'influence pour que cette particularité soit prise en compte dans les calculs réglementaires. Enfin, le **projet Chabler** qui vise à valoriser la chènevotte grise dans

le secteur de la construction (voir [Newsletter N°23](#)), souhaite s'ouvrir à l'international pour récolter des premiers éléments de caractérisation.

Une implication indispensable des élus locaux

Après avoir œuvré 10 ans pour sortir le premier éco-quartier en béton de chanvre, testé les premiers ERP (Etablissement recevant du public) en béton de chanvre préfabriqué (voir [Newsletter N°24](#)), **Jean-Michel Morer, maire de Trilport (Seine-et-Marne)**, ouvre les portes de ses réalisations aux autres maires pour qu'ils en prennent de la graine. « *L'ambition est maintenant de changer d'échelle grâce au béton de chanvre préfabriqué de Wall'up pour une montée en puissance de la filière de construction en chanvre, souligne Jean-Michel Morer. Le chanvre ne doit pas être abordé de manière segmentée, mais comme un atout pour l'aménagement du territoire, conciliant souveraineté, environnement et économie. Le combat culturel auprès des élus et des architectes est en grande partie gagné. Il faut désormais mieux rétribuer les agriculteurs pour les externalités environnementales positives générées afin de pérenniser le modèle économique et en faire les alliés durables de la transition environnementale.* »

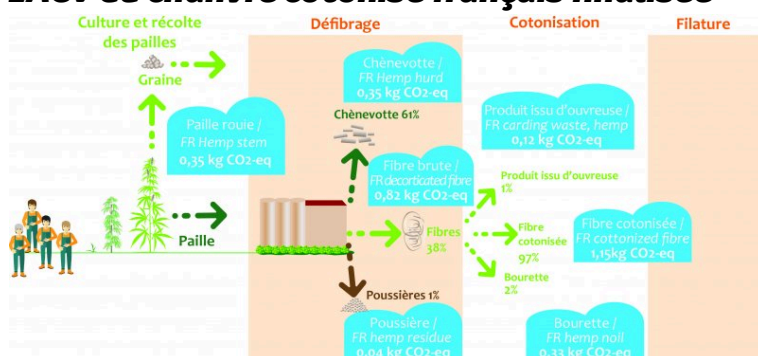
Plasturgie

Le chanvre intégré dans des véhicules de prestige

« *L'usage du chanvre dans l'industrie automobile est une réalité concrète* », rappelle **Karim Belouli, directeur Eco-Technilin**, société qui produit chaque année sept millions de pièces automobiles, équipant cinquante-quatre modèles de véhicules circulant actuellement en Europe. « *Le chanvre est intégré dans des modèles variés et prestigieux, notamment Opel Insignia, Hyundai i30, Ford Kuga, Ford Transit Connect, Volvo XC40, Volkswagen Golf, Renault Mégane E-Tech ainsi que des véhicules des marques Ligier, Aixam, Jeep, McLaren.* »

Textile

L'ACV du chanvre cotonisé français finalisée



Au même titre que le guide de culture du chanvre ou le PSE (paiement pour services environnementaux), il est important pour InterChanvre de fournir des outils structurants aux acteurs de la filière. L'Analyse du Cycle de Vie (ACV) du chanvre cotonisé réalisée par Evea avec InterChanvre en est une (voir [Newsletter N°25](#)). Elle permet d'apporter les premières données environnementales de la production de chanvre industriel français dans une base de données internationale de référence (Ecoinvent). Ainsi, le chanvre cotonisé français a une empreinte carbone de **1,15 kg eqCO₂/kg de matière**, soit trois fois moins que le polyester (hors fin de vie) et deux fois moins que le coton ou la viscose. Représentative de plus de 90 % de la production de chanvre français, cette ACV remplace des données antérieures basées sur le chanvre indien.

[Retrouver le détail de l'ACV](#)

La qualité des fibres, un enjeu primordial

« *Il n'existe pas de fibres de qualité médiocre, souligne Estelle Delangle, directrice du Pôle européen du chanvre. Il faut juste une adéquation entre la typologie de la fibre et son usage final, c'est-à-dire mettre la bonne fibre au bon endroit. Pour cela, le projet ICHAT en cours a pour objectif d'analyser les meilleures technologies de valorisation de la fibre de chanvre textile (courte, semi-longue et longue) autour de trois axes : les itinéraires techniques du champ aux produits finis, le modèle économique et l'impact écologique de chaque étape des itinéraires techniques sélectionnés. Ce projet mobilise des acteurs majeurs de la filière dans les régions Normandie, Hauts-de-France et Grand Est.* » De son côté, Lin

et Chanvre Bio œuvre à structurer, de manière pérenne, une filière de chanvre textile « fibres longues » en s'inspirant du modèle du lin. « *La culture du chanvre textile fibres longues étant complexe, LCBio a édité un guide de culture spécifique et la rémunération du producteur est corrélée à la qualité des fibres* », précise **Nathalie Revol**, responsable de LCBio.

Géotextile

Une utilisation en agriculture et en espaces verts...

Géochanvre confectionne des toiles végétales en rouleaux à base de chanvre en excluant tout recours à des fibres importées telles que le jute ou le coco ou à des matières recyclées et synthétiques. Objectif : garantir une traçabilité irréprochable et un produit 100 % biosourcé. « *En agriculture et espaces verts, ces géotextiles constituent une alternative écologique aux films plastiques pour la couverture des sols et la lutte contre les adventices, explique Frédéric Roure, Président de Géochanvre. En se décomposant, la toile enrichit le sol en carbone et participe à la régénération des sols. Pour développer leur utilisation, l'ambition est de proposer un produit dont le prix puisse concurrencer les solutions plastiques.* » Par ailleurs, dix ans de collaboration entre Géochanvre et l'Inrae ont permis d'étudier les propriétés allélopathiques du chanvre, offrant des perspectives pour traiter naturellement certaines maladies ou insectes (comme l'aleurode) et favoriser la mycorhization des sols.

... et dans l'événementiel

Au salon Produrable 2024, **Frédéric Roure de Géochanvre** rencontre **Sophie Chenel, PDG de Procédés Chenel** spécialisé dans la création, le développement et la distribution de matériels et techniques destinés aux concepteurs d'événementiel. Avec un objectif commun de réduire l'impact environnemental de toute action, ils ouvrent un nouveau débouché au géotextile de chanvre (l'événementiel) via la création d'un produit (le Geo drop) qui peut être traité non feu pour répondre aux réglementations sécurité incendie particulièrement strictes de ce secteur. « *Ce matériau se prête à la couture, à la découpe, à la broderie ou encore au capitonnage, précise Sophie Chenel. Un système de cloisons tubulaires a été conçu, utilisant des bandes velcro pour faciliter l'assemblage et l'extension des structures. À Paris, environ quatre millions de mètres carrés de moquette synthétique sont jetés chaque année après seulement deux jours d'utilisation. Substituer ne serait-ce que 10 % de ce volume par du chanvre biodégradable représenterait un gain écologique majeur !* » Des partenariats ont été noués avec des lycées agricoles pour un retour à la terre de Geo Drop une fois utilisé, bouclant ainsi le cycle du carbone sans pollution.

Procédés Chenel a réalisé la décoration de la salle du congrès All Hemp : les cloisons en géotextile assemblées avec du Velcro autour de la tribune ainsi que les guirlandes et lampes en forme de chanvre. L'entreprise de Sophie Chenel organise également au printemps un concours étudiants de design autour du Géo Drop en partenariat avec InterChanvre. L'interprofession explique les atouts du chanvre et propose des visites aux lauréats du concours.

Alimentation

Miser sur l'innovation culinaire et le circuit-court

Lors de la première journée, Philippe Guichard (Interval - UTC) a présenté les travaux de l'UTC visant à anoblir le végétal et à valoriser l'utilisation du chanvre en boulangerie, viennoiserie, pâtisserie. Une collaboration avec **Stéphane Treuillet, champion de France en boulangerie de 2011** s'est faite afin de montrer concrètement comment intégrer le chènevis dans nos recettes. Ce dernier a animé un atelier cuisine avec **Marc Guillaume, responsable maintenance chez Interval**, lors de la demi-journée dédiée à l'Alimentation. Les participants ont ainsi pu mettre la main à la pâte en préparant des gressins et déguster des pains et galettes des rois à base de chanvre. Ce moment convivial a permis aux intervenants de démontrer les atouts du chènevis : **10 % de chanvre dans une baguette augmente le taux de protéines de 28 % à 59 %**.

En parallèle, **Flore Millet, responsable projet, et Coralie Chuberre, chargée de mission filières amont chez Terres de Sources**, ont expliqué comment le chanvre, culture ne nécessitant pas de produits phytosanitaires, ni d'irrigation, protège les ressources en eau en Bretagne. De son côté, **Alain Joly, président de Chanvre Nouvelle-Aquitaine** a défendu la valeur ajoutée des circuits courts en Nouvelle-Aquitaine et souligné l'importance pour les producteurs de maîtriser leurs outils de transformation pour pérenniser ces filières locales.

Pour soutenir cette vitalité, InterChanvre affiche des objectifs ambitieux mais réalistes. Le doublement des surfaces est la priorité, mais le défi reste technique : il faut renforcer les infrastructures de séchage et de triage pour garantir une qualité sanitaire irréprochable du chènevis et répondre à la demande croissante de souveraineté alimentaire.

Cosmétique

Le chanvre coche toutes les cases

Pendant des décennies, l'industrie cosmétique a massivement eu recours aux huiles minérales. Mais biologiquement inertes, elles n'apportent aucun bénéfice nutritif à l'épiderme. Depuis environ quinze ans, un virage vers la naturalité s'est opéré, privilégiant les huiles végétales. Si le colza, le tournesol, le coco et la palme sont couramment utilisés, ces deux dernières huiles présentent un bilan carbone défavorable en raison de leur origine lointaine. La recherche s'oriente désormais vers des alternatives décarbonées et locales. « L'huile de chanvre, de composition particulièrement riche, offre un ratio d'acides gras capable de se fondre par biomimétisme dans la barrière cutanée, souligne **Sandrine Lecoïnte, experte en éco-conception en cosmétique et parfumerie**. Elle possède des propriétés nourrissantes, apaisantes et réparatrices pour la peau, sans provoquer l'effet occlusif propre aux huiles minérales. » « Contrairement au palmier ou au cocotier dont seule une partie est exploitée, le chanvre est valorisé à 100 %, poursuit **Isabelle Remirel, experte en recherche et innovation cosmétique**. Face à une accélération sans précédent d'obligations réglementaires pour l'industrie cosmétique, le chanvre coche toutes les cases, grâce à une empreinte carbone et un impact hydrique exemplaires. »

En bref

Les 9 et 10 juin 2026 au **Carrefour des fournisseurs de l'industrie cosmétique (CFIC)** à Marseille, InterChanvre présentera les atouts du chanvre qui permettent de répondre aux enjeux du secteur de la cosmétique en matière de transition environnementale.

Économie

Comment valoriser financièrement les atouts environnementaux du chanvre ? Un PSE pour rémunérer les 10 Objectifs de Développement Durable

Après 18 mois de concertations avec les producteurs, les industriels et les experts du sujet, InterChanvre commercialise depuis un peu plus d'un an le PSE (Paiement pour Services Environnementaux) de la filière chanvre. L'objectif est d'améliorer le revenu des producteurs de chanvre en valorisant les atouts environnementaux (eau, biodiversité et carbone) auprès des entreprises privées qui souhaitent améliorer leur impact environnemental (un rapport d'impact personnalisé est livré par InterChanvre). Le chanvre répond en effet à dix des dix-sept Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par l'ONU dont trois avec des indicateurs annuels : l'eau (pas d'irrigation, 50 % des besoins en eau du maïs et du colza, pas de produits phytos), la biodiversité (pas de phytos donc biodiversité protégée, 2,21 CEPP/ha) et le carbone (1,22 t de carbone stocké/ha de chanvre et 1,88 t de carbone évitées/ha de chanvre). 80 % des sommes collectées via le PSE sont reversées aux producteurs de chanvre. Afin de garantir la transparence du système, un rapport de vente annuel est établi et transmis aux chanvrières précisant les montants à redistribuer aux agriculteurs.

[Plus d'informations sur le PSE](#)

La Pac post-2027

Depuis 2024, une mobilisation concertée a été initiée par InterChanvre et la Fédération Nationale des Producteurs de Chanvre (FNPC) afin de promouvoir la position de la filière dans la perspective de la future Pac. « La filière plaide pour un véritable soutien pour les producteurs de chanvre industriel via le maintien d'une aide couplée, la mise en œuvre d'un soutien ciblé basé sur ses atouts agro-environnementaux (via les éco-régimes ou un nouveau système) et la possibilité d'intégrer le PSE dans les nouveaux mécanismes environnementaux, précise **Jérôme Gallois, vice-président d'InterChanvre**. Nous demandons également le doublement des points attribués au chanvre dans le barème des éco-régimes pour traduire concrètement son impact écologique positif et le rendre plus attractif par rapport aux autres cultures. Enfin, la France veut maintenir la différenciation stricte entre le chanvre industriel et le chanvre « molécules », ce qui implique une exclusivité des soutiens de la Pac au chanvre industriel et un maintien de la limite du taux de THC à 0,3% pour sécuriser les débouchés. »

Sylvain Maestraci, PDG de l'Agence de Services et Paiement, a confirmé que cette limite sera maintenue de même que les aides couplées qui passeront de 15% actuellement à 20-25%. « Les éco-régimes et les Maec vont être transformés en une seule aide qui pourra soutenir beaucoup de choses notamment rémunérer un PSE. Donc pour le chanvre, cela se joue à Bruxelles via la Pac, mais également à Paris dans le cadre du Plan Stratégique National. »

Quelle dynamique de la bioéconomie en France ?

Le chanvre, une solution pour la transition écologique

« L'économie agricole française repose sur seulement cinq espèces (sur 75% des terres cultivées), une uniformité qui fragilise sa résilience face au dérèglement climatique, explique **Florian Rollin, Ingénieur produits Biosourcés à l'Ademe**. La diversification par le chanvre est alors une bonne alternative, d'autant qu'il est plutôt robuste face aux conditions climatiques à venir.

Les marchés des produits biosourcés étant porteurs, le chanvre peut en tirer parti et s'assurer une certaine résilience économique en étant présent sur différents marchés (cosmétique, construction, textile...). Mais les produits biosourcés doivent se substituer à des produits existants et non s'y ajouter, et confirmer leurs bénéfices environnementaux par une ACV et non par des termes tels que « naturel » ou « biosourcé ». La filière chanvre est bien dans cette démarche. Attention cependant à la sémantique : un champ de chanvre fixe du carbone atmosphérique dans sa biomasse mais ne le séquestre pas. Ce carbone ne sera « séquestré » qu'en cas de retour au sol conséquent et « stocké » que s'il est valorisé dans un usage à longue durée de vie (supérieur à 100 ans voire 1000 ans !), ce que peu de débouchés peuvent garantir. Le chanvre est donc une bonne solution face au réchauffement climatique, d'où le soutien financier de l'Ademe (18 M€ ces cinq dernières années) à un certain nombre de projets de recherche (Chabler, Pythagore, Necc'ITE...), d'industrialisation (Chanvre Atlantique, Virgocoop, Geotex...), de structuration de filières locales... »

Un contexte favorable à une stratégie nationale

« L'analyse de l'utilisation des 310 mt de biomasse produite en France (issues à 80 % de l'agriculture) en 2025 révèle deux points critiques : l'alimentation animale mobilise plus d'un tiers de la biomasse primaire et les bioénergies dominent les usages non alimentaires, au détriment de la chimie biosourcée et des biomatériaux, souligne **Adrien Ludot, doctorant en politique agricole et bioéconomie à l'université Humboldt à Berlin**. De plus, ces bioénergies captent la majorité des soutiens financiers publics alors que la hiérarchie officielle des usages les place en dernier recours. L'action publique française souffre d'un manque de cohérence dû à une organisation par silos ministériels. Une coordination interministérielle semble cependant s'amorcer. Ainsi, dans la nouvelle version de la Stratégie Nationale Bas Carbone, un des objectifs est de réaligner les soutiens financiers sur la hiérarchie des usages. Au niveau européen, la nouvelle stratégie de bioéconomie publiée en novembre 2025 met vraiment l'accent sur le développement des bio-industries. Le contexte est donc favorable pour une nouvelle stratégie nationale de la bioéconomie en France. Cependant, cela ne semble pas être une priorité de l'État qui travaille à une stratégie de souveraineté alimentaire, sans y intégrer encore le non-alimentaire. Une coalition d'acteurs (agriculteurs, industriels des biomatériaux, chimistes du végétal, ONG...) serait nécessaire pour avoir un vrai portage politique du sujet. »

En bref

- Dans le cadre des **Conférences de la souveraineté alimentaire** lancées le 8 décembre 2025 par Annie Genevard, Ministre de l'Agriculture, dont l'objectif est de bâtir une feuille de route à dix ans et renforcer l'indépendance de notre modèle agricole, la filière chanvre porte des solutions concrètes au sein du groupe « Productions végétales spécialisées » piloté par l'ancien ministre Arnaud Montebourg comme référent. Faire reconnaître le non alimentaire dans cette stratégie est la priorité de la filière aux côtés de Bioeconomy for Change (B4C).
- Organisé par Construire en Chanvre et soutenu par InterChanvre, le **Prix national de la construction en chanvre 2026** (PNCC) récompensera des projets exemplaires intégrant le chanvre comme matériau de construction (en neuf ou en réhabilitation) dans cinq catégories : bâtiments tertiaires, logements sociaux, logements collectifs, Établissements Recevant du Public (ERP) et maisons individuelles. 18 candidats ont été présélectionnés sur les 30 dossiers déposés. La remise des prix aura lieu lors du Forum Bois Construction au Grand Palais à Paris le 26 février prochain à 16h30 avec une présentation des 18 candidats par Nathalie Fichaux et une remise des trophées par Yolaine Pofichet, vice-présidente de l'Ordre des architectes (CNOA).

Ils bougent

- **Jérôme Gallois** a été élu **président de la FNPC** (Fédération Nationale des producteurs de Chanvre) le 22 janvier 2026, succédant à Stéphane Borderieux. Agriculteur dans le nord-ouest de l'Aube, il est administrateur de La Chanvrière

depuis 2004. Également investi au sein de la FNPC et d'InterChanvre, Jérôme Gallois participe aux travaux du groupe Lin et Chanvre du Copa-Cogeca afin de promouvoir les positions de la filière Chanvre française pour la future Pac.

- **Guillaume Maman** a été élu **président de La Chanvrière** le 28 janvier 2026, succédant à Benoit Savourat. Agriculteur dans l'Aube sur une exploitation de polyculture-élevage, il cultive du chanvre depuis 2003 (35 HA actuellement). Administrateur de La Chanvrière depuis 17 ans, il a participé à l'élaboration de sa stratégie.

- **Pierre-Étienne Finot** a été élu **président du groupe Interval** le 19 décembre 2025 succédant à Didier Vagnaux. À 36 ans, installé depuis 15 ans en polyculture-élevage en Haute-Saône, il était vice-président d'Interval depuis trois ans et administrateur depuis huit ans.

- **Arno Dignan** a rejoint **InterChanvre** en janvier 2026 en tant que **chargé de mission** pour les prochains mois. Ingénieur agronome diplômé de Purpan, complété par un Master spécialisé en management de l'innovation agroalimentaire, il reprendra une partie des dossiers de Joël Lagneau et accompagnera les porteurs de projets, pilotera l'observatoire des marchés et assurera le rayonnement de la filière, notamment lors du prochain SIA.

Agenda À venir

- **Du 21 février au 1^{er} mars : Salon International de l'Agriculture** (Paris Expo Porte de Versailles). InterChanvre sera présent le lundi 23 février sur le stand de Terres OléoPro (Hall 4-F059) avec un pôle éphémère pour présenter la filière chanvre et démocratiser le chanvre autour d'animations ludiques.
- **Du 25 au 27 février : 15^e édition du Forum Bois Construction** (au Grand Palais à Paris). Construire en Chanvre sera présent avec le Comité des géo & biosourcés et remettra notamment le Prix National de la Construction en Chanvre sponsorisé par InterChanvre, le 26 février à 16h30.
- **Le 13 février** : Pose des premiers murs en béton de chanvre préfabriqués par Wall'up pour les **bureaux de la nouvelle usine de Planète Chanvre** (à Aulnoy en Seine-et-Marne) qui va permettre de tripler ses capacités de production.